

DOSSIER DE PRESSE

VIVRE LES JEUX DANS LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

24 avril 2024

VIVEZ LE RELAIS DE LA FLAMME OLYMPIQUE DANS LES HAUTS-DE-SEINE

MERCREDI 24 JUILLET 2024 DE 8h À 19h30 NOMBREUSES ANIMATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES POUR TOUS

Communiqué du Hauts-de-Seine / Photo Communication Paris 2024 / JP



DOMAINE DÉPARTEMENTAL DE LA VALLÉE-AUX-LOUPS - MAISON DE CHATEAUBRIAND
DOMAINE DÉPARTEMENTAL DE SCEAUX
PARC DÉPARTEMENTAL DE L'ÎLE ST GERMAIN, LA TOUR AUX FIGURES,

PARC NAUTIQUE DÉPARTEMENTAL DE L'ÎLE DE MONSIEUR
STADE DÉPARTEMENTAL YVES-DU-MANOIR
PARC DÉPARTEMENTAL ANDRÉ-MALRAUX
GRANDE ARCHE DE LA DÉFENSE

www.hauts-de-seine.fr

19 VILLES TRAVERSÉES

 **hauts-de-seine**
LE DÉPARTEMENT



Contact presse

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Jean-Philippe Couture

07 64 61 77 95 / jcouture@hauts-de-seine.fr



 **hauts-de-seine**
LE DÉPARTEMENT

COLLECTIVITÉ HÔTE

SOMMAIRE

Communiqué de presse

La Flamme Olympique passera dans les Hauts-de-Seine le 24 juillet

Les porteurs de la flamme olympique sélectionnés par le Département

Le stade départemental Yves du Manoir : présentation et histoire du stade

Le Département des Hauts-de-Seine : Terre de Jeux

J- 3 mois : Le Département présente les animations autour du passage de la flamme olympique dans les Hauts-de-Seine

Le Département des Hauts-de-Seine accueillera le 24 juillet 2024 le relais de la flamme olympique qui traversera l'ensemble de son territoire. Pleinement investi dans la dynamique de ce grand évènement, le département se prépare à vivre des moments forts d'union collective entre tous les Alto-séquanais.

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine

« Nous avons tenu à accueillir la flamme olympique dans le Département afin que tous les habitants profitent de cette grande fête du sport, et notamment les plus jeunes. Cette opportunité unique dans une vie est l'occasion d'amplifier tous les dispositifs que nous proposons pour promouvoir sport pour tous et excellence sportive, et les Hauts-de-Seine seront au rendez-vous des Jeux Olympiques et Paralympiques ! »

Passage du relais de la flamme olympique et paralympique

Le 24 juillet, la flamme olympique, évènement symbolique des Jeux Olympiques et Paralympiques, passera dans les Hauts-de-Seine. Le Département a investi 180 000 euros afin que les communes et ses habitants profitent de cet évènement historique. Elle traversera 19 communes des Hauts-de-Seine :



**VIVEZ LE RELAIS DE LA FLAMME OLYMPIQUE
DANS LES HAUTS-DE-SEINE**

MERCREDI 24 JUILLET 2024 DE 8h À 19h30 NOMBREUSES ANIMATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES POUR TOUS

DOMAINE DÉPARTEMENTAL DE LA VALLÉE-AUX-LOUPS - MAISON DE CHATEAUBRIAND
DOMAINE DÉPARTEMENTAL DE SCEAUX
DOMAINE DÉPARTEMENTAL DU HARAS DE JARDY
PARC DÉPARTEMENTAL DE L'ÎLE ST GERMAIN, LA TOUR AUX FIGURES,

PARC NAUTIQUE DÉPARTEMENTAL DE L'ÎLE DE MONSIEUR
STADE DÉPARTEMENTAL YVES-DU-MANOIR
PARC DÉPARTEMENTAL ANDRÉ-MALBAUX
GRANDE ARCHE DE LA DÉFENSE

19 VILLES TRAVERSÉES

www.hauts-de-seine.fr

hauts-de-seine LE DÉPARTEMENT

Paris 2024 Paris 2024

Calvados Malabry SCEAUX Clamart Vaucresson Meudon Boulogne-Billancourt Issy-les-Moulineaux Gennevilliers Colombes Suresnes Courbevoie Puteaux

Sceaux, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson, Clamart, Marnes-la-Coquette, Vaucresson, Sèvres, Meudon, Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Rueil-Malmaison, Gennevilliers, Asnières-sur-Seine, Courbevoie, La Garenne-Colombes, Colombes, Suresnes, Nanterre, Puteaux pour finir par la Grande Arche de La Défense.

L'occasion de visiter l'ensemble des lieux emblématiques du territoire : le Domaine départemental de Sceaux et son musée, le Domaine départemental du Haras de Jardy, la Seine Musicale, la Tour aux figures dans le parc départemental de l'Île-Saint-Germain, le stade départemental Yves du Manoir et l'arrivée à Paris La Défense offriront un moment exceptionnel à tous les Alto-Séquanais afin de marquer officiellement le début des Jeux de Paris 2024.



Programme et animations

7 relais, de Sceaux à Paris La Défense,

vont ainsi délimiter le parcours de la flamme, avec de nombreuses animations prévues, par le Département et par les communes, marquant ainsi un moment fort du sport pour le territoire. **Accueil en musique, démonstration et initiations à différents sports, visites et expositions au sein des sites emblématiques du territoire**, des différents lieux culturels, artistiques et patrimoniaux du département, seront proposés sur le parcours afin de faire vivre une journée exceptionnelle à tous les Hauts-séquanais.

Passage n°1 : Domaine départemental de Sceaux – Mairie de Châtenay-Malabry – CREPS de Chatenay-Malabry – Plessis-Robinson et Clamart

Passage n°2 : Domaine départemental du Haras de Jardy - Marnes-la-Coquette et Vaucresson

Passage n°3 : Sèvres - **Parc nautique départemental de l'Île de Monsieur** - Meudon -Boulogne-Billancourt - **la Tour aux figures dans le parc départemental de l'Île-Saint-Germain** - Issy-les-Moulineaux

Passage n°4 : Rueil-Malmaison

Passage n°5 : Gennevilliers - Asnières-sur-Seine - Courbevoie - La Garenne-Colombes - Colombes - **Stade départemental Yves du Manoir**

Passage n°6 : Suresnes - Mont Valérien

Passage n°7 : Nanterre - Puteaux

Arrivée de la flamme sous la Grande Arche de la Défense

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine, accueillera le dernier porteur de la flamme sous la Grande Arche de la Défense pour l'allumage du chaudron.

Une grande soirée gratuite à partir de 18h avec un concert à 21h et des animations autour de Garden Parvis sera organisée par le Département des Hauts-de-Seine sur l'Esplanade de La Défense, pour célébrer avec les Alto-séquanais cette journée historique.

5 porteurs de la flamme olympique ont également été choisis par le Département afin de porter haut les couleurs des Hauts-de-Seine :

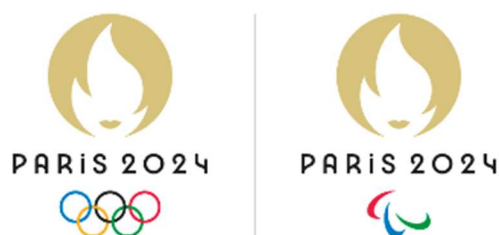
- ❖ **Frédéric Delpla**, agent du Département et médaillé d'or par équipes en épée aux Jeux Olympiques de Séoul 1988
- ❖ **Nathalie Péchalat**, médaillée en danse sur glace aux Championnats du Monde, d'Europe et de France
- ❖ **Julien Mertine**, formé au Cercle d'Escrime de Rueil-Malmaison, et médaillé d'or par équipes au fleuret aux Jeux Olympiques de Tokyo 2020
- ❖ **Olivier Girault**, handballeur pro, champion du monde 2001, champion d'Europe 2006 et médaillé d'or olympique lors des Jeux Olympiques de Pékin 2008
- ❖ **Sarah Léonie Cysique**, judokate médaillée d'or et d'argent aux Jeux Olympiques de Tokyo 2020

Le Département des Hauts-de-Seine accueillera également la flamme paralympique qui traversera les Hauts-de-Seine le 27 août 2024 à Saint Cloud puis à Vaucresson, montrant ainsi la volonté du Département de sensibiliser au handicap. Le Département des Hauts-de-Seine mène en effet une politique volontariste en faveur de la sensibilisation au handicap en lançant notamment **le programme NOHa** à l'occasion des Jeux Paralympiques 2024. Ce programme sera l'occasion pour 4000 élèves de partir à la découverte du parasport (para-athlétisme, basket-fauteuil, cécifoot etc.) et de pouvoir assister en septembre 2024 aux Jeux Paralympiques de natation.

Contact presse

Jean-Philippe Couture

07 64 61 77 95 / jcouture@hauts-de-seine.fr



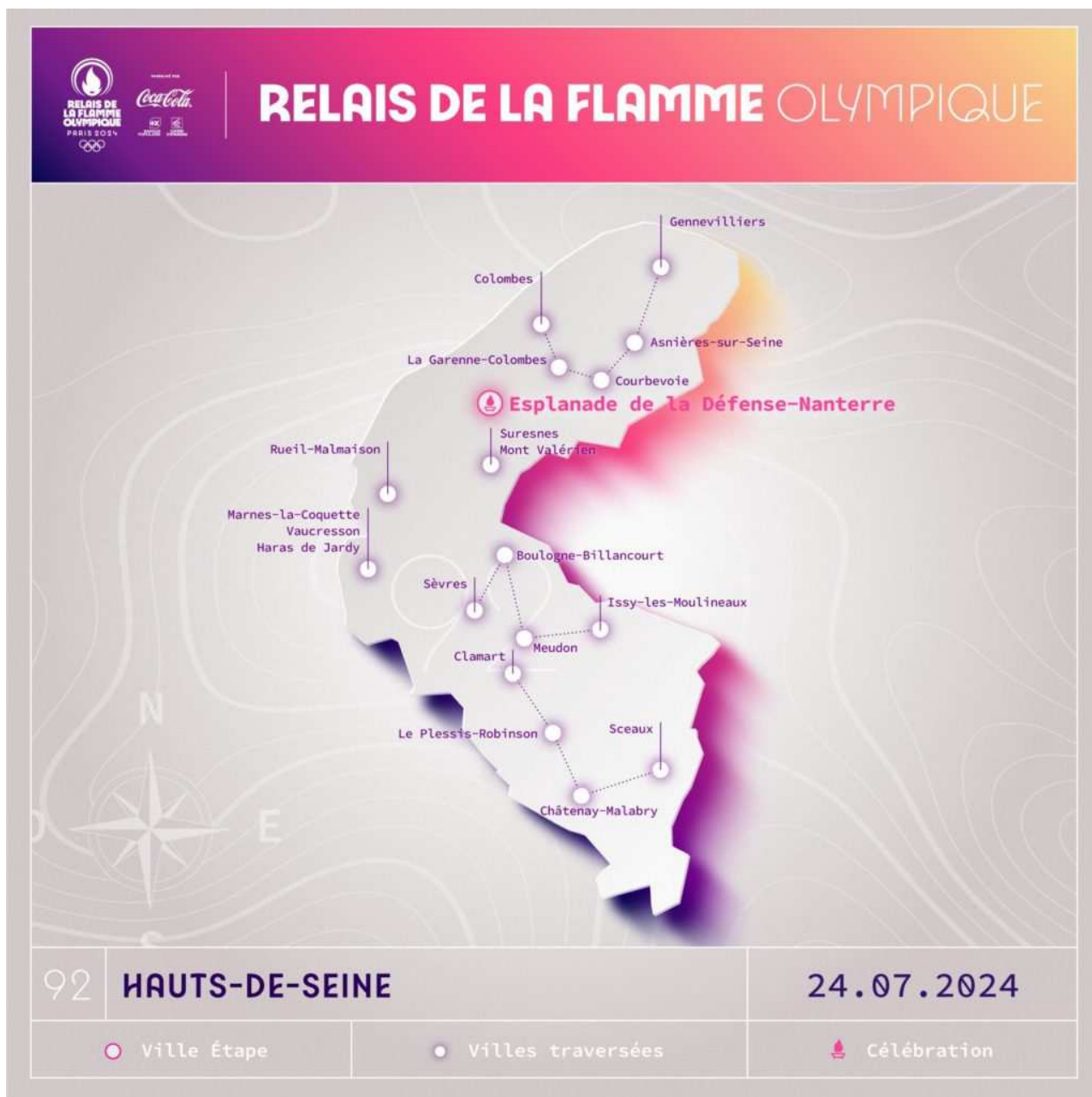
COLLECTIVITÉ HÔTE

LA FLAMME OLYMPIQUE TRAVERSORA LES HAUTS-DE-SEINE

Programme et animations

24 juillet 2024

Collectivité hôte et Terre de Jeux, le Département est pleinement mobilisé pour les Jeux Olympiques de Paris 2024. La flamme olympique traversera 19 communes des Hauts-de-Seine, véritable terre de sport, le 24 juillet 2024, ouvrant la voie vers la célébration des Jeux pour aller à la rencontre des Alto-séquanais.



Le Relais de la Flamme est une épopée sportive impliquant les territoires, permettant de mettre en avant ses valeurs sportives et son patrimoine. Dans le Département des Hauts-de-Seine, il se déroulera l'avant-veille des Jeux Olympiques et Paralympiques, soit le 24 juillet, marquant le coup d'envoi des festivités.

Le Relais de la Flamme traversera 19 communes du département :

Sceaux, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson, Clamart, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Puteaux, Boulogne-Billancourt, Sèvres, Vaucresson, Marnes-la-Coquette, Rueil-Malmaison, Suresnes, Nanterre, Courbevoie, Colombes, La Garenne-Colombes, Asnières-sur-Seine et Gennevilliers.

Ce passage sera l'occasion de mettre sous les projecteurs les lieux emblématiques du territoire qui jalonnent le parcours avec notamment : le Domaine départemental de la Vallée aux Loups et la Maison de Chateaubriand, le Domaine départemental de Sceaux et son musée, le Domaine départemental du Haras de Jardy, la Seine Musicale, le stade départemental Yves du Manoir ainsi que le Parc départemental de l'Île Saint-Germain avec la Tour aux figures.

7 relais de Sceaux à La Défense vont ainsi délimiter le parcours de la flamme, avec de nombreuses animations prévues, marquant ainsi un moment fort du sport pour le territoire.

Passage n°1 : Domaine départemental de Sceaux – Mairie de Châtenay-Malabry – CREPS de Chatenay-Malabry – Plessis-Robinson et Clamart

Coup d'envoi du parcours de la flamme olympique par le Domaine départemental de Sceaux à 8h. Le porteur traversera son magnifique parc de 184 hectares, **avec une célébration des Jeux de 1924** où le public pourra porter canotiers et ombrelles pour recréer l'ambiance d'antan. **Le Département des Hauts-de-Seine met également en place à cette occasion l'exposition « Roues Libres, la grande histoire du vélo »** qui retrace l'évolution du vélo et présente de nombreux vélos d'époque. Une exposition photo créée par le Département sera également présente et portera sur le sport et les Jeux Olympiques dans les Hauts-de-Seine de 1924 à nos jours.



©JFLYDRONES

Le Domaine départemental de Sceaux

Le Domaine départemental de Sceaux, avec son château et son parc érigé par Le Nôtre, ancienne propriété de Colbert, est depuis 1923, la propriété du Département des Hauts-de-Seine, qui le conserve et l'offre au public altoiséquanais à travers des visites, des expositions et un espace naturel unique.

Le Petit Château du Domaine accueille le pavillon de préfiguration du Musée du Grand Siècle, pendant la

durée des travaux, qui doit ouvrir ses portes dans l'ancienne caserne Sully à Saint-Cloud en 2026.

Retrouvez toutes les informations et la programmation sur : <https://domaine-de-sceaux.hauts-de-seine.fr/>

La flamme passera devant la mairie de Châtenay-Malabry. Un village d'animations sera installé par la commune dans le parc du Souvenir Français situé en face de la Mairie, pour une journée sportive et culturelle pour les enfants et les adultes.

La flamme olympique rejoindra alors le CREPS de Châtenay-Malabry, où plusieurs activités sportives dédiées aux jeunes seront mises en place, ainsi qu'une visite du CREPS prévue. Le public pourra alors s'initier à différents sports : hockey sur gazon, volley-ball, breakdance, etc.

La flamme olympique traversera la ville du Plessis-Robinson.

La flamme poursuivra alors son chemin jusqu'à Clamart pour une arrivée à 10h. Un passage devant l'usine Coca-Cola, partenaire officiel des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, est prévu.

Passage n°2 : Domaine départemental du Haras de Jardy - Marnes-la-Coquette et Vaucresson

Le Domaine départemental du Haras de Jardy accueillera la flamme olympique à partir de 10h15. De nombreuses animations de découverte de l'univers équestre sont prévues : visite du haras, ateliers de pansages et de soins des animaux, démonstrations équestres. Une organisation de saut d'obstacle sera organisée sur la journée et un jeu de piste sur le site à la découverte du patrimoine et de l'histoire du Haras de Jardy sera mis en place. **Pour cette occasion, le Département des Hauts-de-Seine, propriétaire du Domaine, invite des jeunes dans le cadre du dispositif Vacan'sports, de l'IME et du dispositif ULIS afin de les faire profiter de cette journée exceptionnelle.**



©CD92/Julia Brechler

Le Domaine départemental du Haras de Jardy

Propriété du Département des Hauts-de-Seine depuis 1980, le domaine s'inscrit comme un site d'exception

autant par ses aménagements et équipements sportifs que par sa nature omniprésente avec ses vastes prairies et arbres remarquables. Avec ses 75 hectares boisés et ses écuries centenaires, ce magnifique domaine départemental est ouvert à tous. Disposant d'un centre équestre, d'un club de tennis et de golf, il offre au public un lieu de loisirs, de sports et de compétitions exceptionnel.

Retrouvez toutes les informations et la programmation sur : <https://harasdejardy.com>

Passage n°3 : Sèvres - Parc nautique départemental de l'Île de Monsieur - Meudon -Boulogne-Billancourt - la Tour aux Figures dans le parc départemental de l'Île-Saint-Germain - Issy-les-Moulineaux

A partir de 11h05, la flamme traversera les villes de Sèvres, Meudon, Boulogne-Billancourt et Issy-les-Moulineaux.

A Sèvres, la flamme passera devant le musée national de la Céramique et à proximité du Jardin des Métiers d'Arts et du Design (JAD), appartenant au Département des Hauts-de-Seine. **Des animations pour la jeunesse seront prévues avec des fanzones et la participation d'association de capoeira, des équipes du musée national de la Céramique.**

La flamme passera notamment devant le parc départemental de l'Île de Monsieur.

Le Parc nautique départemental de l'Île de Monsieur

Conçu comme un petit port scandinave autour de son *deck* en bois, sa cale et ses pontons facilitant l'accès au fleuve, le parc nautique départemental est pour le promeneur une invitation au dépaysement, et pour le sportif un équipement de qualité.

Cette ancienne friche industrielle a été transformée par le Département des Hauts-de-Seine en **parc dédié aux loisirs nautiques sur la Seine** : canoë, kayak, voile, canotage, aviron... La qualité et la dimension du plan d'eau permettent l'organisation de compétitions mais aussi de manifestations sportives ludiques accessibles au grand public. En plus des équipements nautiques, le parc départemental de l'Île de Monsieur propose aussi des espaces destinés au beach-volley, aux sports familiaux et de loisirs (badminton, jeux de ballon, running...).



©CD92/ Stéphanie Gutierrez-Ortega

A Meudon, des animations sont prévues par la ville tout au long du parcours de la flamme, le long des quais de la Seine : spectacles, danses, musique et sport à travers des jeux et de nombreuses associations présentes.

Le public pourra également admirer de l'autre côté de la Seine, la Seine Musicale, salle de concerts et de spectacles, propriété du Département des Hauts-de-Seine.

Le porteur de la flamme traversera alors Boulogne-Billancourt avec un accueil par les associations de la ville, les centres de loisirs, les clubs et les foyers lors du passage de la flamme Place du Pont de Billancourt, Place Marcel Sembat et Boulevard de la République.

Le passage se terminera au pied de la Tour aux figures de Jean Dubuffet où une journée festive est prévue pour les jeunes, avec la création d'une fresque géante, la découverte et la pratique de différents sports comme le roller dance et le breakdance, du biathlon et du cécifoot.

La Tour aux figures au sein du parc départemental de l'Île-Saint-Germain

La Tour aux figures, œuvre monumentale de Jean Dubuffet, restaurée par le Département, a rouvert ses portes le 30 mars 2024. Emblématique de l'art contemporain, elle marque l'entrée dans la Vallée de la culture les Hauts-de-Seine. Visites et expositions ouvertes au public.

Retrouvez toutes les informations sur: <https://tourauxfigures.hauts-de-seine.fr>



©CD92/Stéphanie Gutierrez-Ortega

Passage n°4 : Rueil-Malmaison

La flamme arrivera à Rueil-Malmaison à 12h50 devant le musée national du Château de Malmaison puis dans le parc de Bois-Préau, afin de mettre en avant le patrimoine local et historique. La Garde Républicaine défilera à cheval à cette occasion.

La flamme poursuivra son parcours dans Rueil-Malmaison en passant par la mairie, avec des animations sportives prévues par les associations locales.

Passage n°5 : Gennevilliers - Asnières-sur-Seine - Courbevoie - La Garenne-Colombes - Colombes - Stade départemental Yves du Manoir

La flamme olympique passera par le port de Gennevilliers à 14h45.

Le relais partira de la mairie de Gennevilliers. La flamme continuera son parcours à travers Asnières-sur-Seine, où un accueil en musique est prévu ainsi qu'une cérémonie avec la participation des associations de la ville. Des initiations et démonstrations sportives seront proposées : athlétisme, boxe, escalade, etc.

La flamme olympique poursuivra sa route à Courbevoie et notamment l'espace Carpeaux et dans le parc de Bécon où des animations sont prévues.

Le relais de la flamme passera ensuite par la Garenne-Colombes où le centre d'animations scolaires, les commerçants et les associations de la ville proposeront des animations afin de célébrer le passage de la flamme.

La flamme passera par Gennevilliers sur un parcours ponctué d'animations.

La flamme olympique traversera la ville de Colombes avec un accueil musical et un cortège qui la suivra

jusqu'au stade départemental Yves du Manoir.

L'arrivée au stade départemental Yves du Manoir se fera à 17h25.



©CD92/Olivier Ravoire

Le stade départemental Yves du Manoir

Propriété du Département des Hauts-de-Seine depuis 2002, le stade est site olympique pour la 2^{ème} fois de son histoire. Après 1924, il accueillera les épreuves de hockey sur gazon des Jeux Paris 2024. Il a été entièrement rénové grâce au financement du Département de 90,8 millions d'euros (sur 101 millions) et comprend désormais 3 terrains olympiques de hockey sur gazon, une tribune de 1000 places, la tribune historique rénovée, 2 bâtiments neufs et 7 terrains omnisports.

Retrouvez toutes les informations sur la semaine inaugurale du stade ici : <https://www.hauts-de-seine.fr/toutes-les-actualites/detail/retour-sur-la-semaine-inaugurale-du-stade-departemental-yves-du-manoir>

Passage n°6 : Suresnes – Mont Valérien

La flamme olympique arrivera sur le secteur de Suresnes-Mont Valérien à 17h50, en commençant par le Mémorial du Mont-Valérien, accueillie par les classes de défenses de Suresnes de la délégation militaire départementale.

La flamme poursuivra son parcours en traversant Suresnes, entourée des associations de la ville et accueillie en musique. Un passage sera effectué devant la Skema Business School et ses étudiants.

Passage n°7 : Nanterre - Puteaux

La flamme olympique traversera les villes de Nanterre et Puteaux à partir de 18h40, en commençant par un passage devant l'Université Paris-Nanterre où sera organisée une journée multisports mettant notamment en avant le handisport. Des ateliers et des animations sportives seront proposés.

La flamme traversera alors Nanterre avec de nombreuses animations prévues :

- ❖ La Délégation militaire départementale des Hauts-de-Seine mettra en place un challenge des armées « parcours des Champions »
- ❖ **Le Département des Hauts-de-Seine mettra en place dans le parc André Malraux une haie d'honneur pour le passage de la flamme composée d'enfants des dispositifs de solidarités du Département.** Des animations comme des courses d'orientation et des activités ludiques seront proposées aux enfants.
- ❖ **Un village de célébration** sera installé au stade Gabriel Péri, où le Département aura un stand.
- ❖ **La flamme passera devant Paris La Défense Arena**, site olympique et paralympique qui accueillera les épreuves de natation, de water-polo et de para-natation



©CD92/Stéphanie Gutierrez-Ortega

La flamme olympique passera devant le pôle Léonard de Vinci, avec les associations étudiantes présentes pour animer en musique son passage et accompagneront la flamme jusqu'à l'Arche.

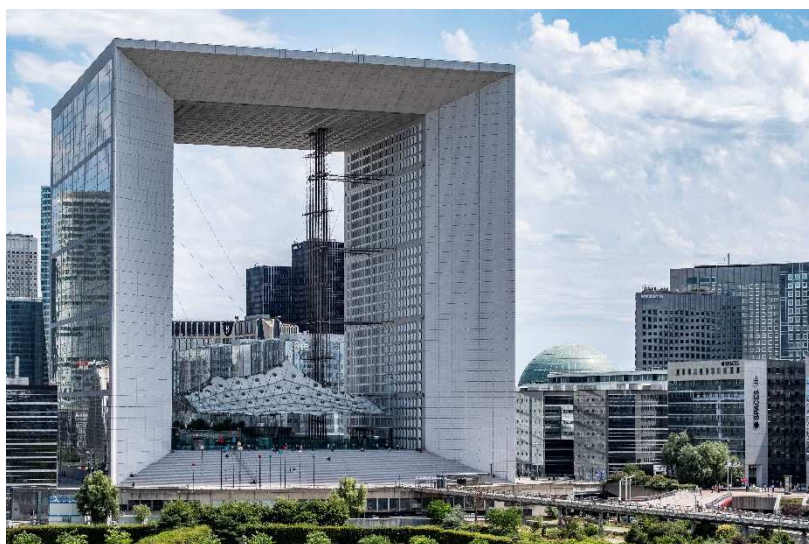
À Puteaux, les clubs sportifs de la ville organiseront une parade pour célébrer le passage de la flamme.

Arrivée de la flamme sous la Grande Arche de la Défense

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine, accueillera le dernier porteur de la flamme sous la Grande Arche de la Défense pour l'allumage du chaudron.

De nombreuses animations, organisées par le Département des Hauts-de-Seine seront proposées sur l'espace Garden Parvis sur l'Esplanade de La Défense. **Un concert gratuit est prévu à 21h.**

©CD92/Julia Brechler



Passage de la flamme paralympique le 27 août 2024

Le Département des Hauts-de-Seine accueillera la flamme paralympique le 27 août 2024 afin de célébrer le début des Jeux Paralympiques. Ce passage se fera dans les Hauts-de-Seine au lycée Toulouse-Lautrec à Vaucresson et au Domaine national de Saint-Cloud, afin de mettre en valeur l'engagement du département en faveur du sport pour tous. Le Département des Hauts-de-Seine mène en effet une politique volontariste en faveur de la sensibilisation au handicap en lançant le programme NOHa à l'occasion des Jeux Paralympiques 2024. Ce programme sera l'occasion pour 4000 élèves de partir à la découverte du parasport (para-athlétisme, basket-fauteuil, cécifoot etc.) et de pouvoir assister en septembre 2024 aux Jeux Paralympiques de natation.

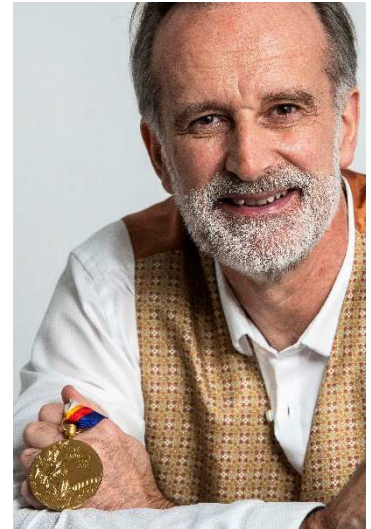
LES PORTEURS DE LA FLAMME OLYMPIQUE

SELECTIONNES PAR LE DEPARTEMENT

FREDERIC DELPLA

Epéiste de Levallois, où un gymnase porte désormais son nom, médaillé d'or olympique d'épée par équipes lors des Jeux Olympiques de Séoul en 1988, Frédéric Delpla est désormais agent du Département des Hauts-de-Seine, chargé des partenariats sportifs avec les clubs de haut niveau faisant parti des 8 clubs des Hauts-de-Seine : le Racing 92, les Mariannes 92, Nanterre 92, Les Mets 92, Boulogne 92, Paris 92, le CAM 92 et le BLR 92.

© CD92/Olivier Ravoire



NATHALIE PECHALAT

Double médaillée de bronze aux Championnats du Monde, double Championne d'Europe et quintuple Championne de France, Nathalie Péchalat, danseuse sur glace, a notamment été élue Présidente de la Fédération française des sports de glace en 2020 jusqu'à 2022 et est désormais Présidente déléguée du Club France pour les Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024.



JULIEN MERTINE

Formé au Cercle d'escrime de Rueil-Malmaison, Julien Mertine est médaillé d'or au fleuret par équipes lors des Jeux Olympiques de Tokyo en 2020 et champion de France en 2014.

© CD92/ Julia Brechler

OLIVIER GIRAULT

Handballeur professionnel, Champion du monde en 2001, Champion d'Europe en 2006 et médaillé d'or olympique lors des Jeux Olympiques de Pékin en 2008, **Olivier Girault** est un ancien joueur et entraîneur, ayant notamment évolué au Paris Handball. Reconverti, il a notamment dirigé la Ligue nationale de handball de 2018 à 2020 avant de devenir en 2021 Directeur de l'UNSS, l'Union nationale du sport scolaire.

©CD92/ Julia Brechler



SARAH LEONIE CYSIQUE

Judokate à l'Athletic Club de Boulogne-Billancourt, **Sarah Léonie Cysique** remporte la médaille d'argent en moins de 57 kg et la médaille d'or par équipes mixte aux Jeux Olympiques de Tokyo en 2020. Triple médaillée d'argent au Championnat du Monde par équipe et triplée médaillée aux Championnats d'Europe, Sarah Léonie Cysique est qualifiée pour les Jeux Olympiques de Paris 2024.



© CD92/ Julia Brechler

LE STADE DEPARTEMENTAL YVES DU MANOIR

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine et Daniel Courtès, Conseiller départemental délégué aux sports, ont inauguré le 19 mars dernier le stade départemental Yves du Manoir qui accueillera les épreuves de hockey sur gazon lors des Jeux Olympiques de Paris 2024, en présence d'Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, Valérie Péresse, Présidente de la Région Ile-de-France, Tony Estanguet, Président du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et d'Isabelle Jouin, Présidente de la Fédération française de Hockey.

Propriété du Département des Hauts-de-Seine depuis 2002, cette enceinte sportive a été reconstruite en saisissant l'opportunité d'accueillir, un siècle après les Jeux Olympiques de Paris 1924, les épreuves de hockey sur gazon en 2024. **Les plus de 90 millions d'euros investis par le Département des Hauts-de-Seine pour mener à bien ce chantier livré avec quelques semaines d'avance** permettent d'offrir un lieu d'excellence pour la pratique sportive, en conservant la tribune historique tout en répondant aux nouvelles exigences environnementales.

Ce site mythique a fait l'objet d'une restructuration profonde qui bénéficiera à tous les publics après les olympiades, grâce à la rénovation de la tribune historique, la construction de deux bâtiments neufs et de trois terrains olympiques de hockey sur gazon, et la construction d'une tribune de 1000 places.

Le coût global du projet s'élève à 101 millions d'euros, dont 90,8 millions d'euros mobilisés par le Département, avec 87,4 millions d'euros investis en direct et 3,4 millions d'euros à travers une contribution à la Solidéo. Le solde de la contribution de la Solidéo, société de livraison des ouvrages olympiques, qui a apporté au total 13,6 millions d'euros, est composé de 4,5 millions d'euros de l'Etat et de 5,7 millions d'euros de la Région Ile-de-France.



Après avoir reçu les Jeux de 1924, une finale de Coupe du Monde de football, 250 rencontres internationales dans plusieurs disciplines, 42 finales de Coupe de France, 79 matchs de l'équipe de France de football ou plus récemment une centaine de matchs du Racing 92, le club de rugby des Hauts-de-Seine, le Stade départemental Yves-du-Manoir est donc prêt à écrire une nouvelle page de son histoire avec les Jeux de Paris 2024, et à accueillir dès la fin de celui-ci les associations, collégiens, et tous les publics qui partagent la passion du sport dans les Hauts-de-Seine.

Un projet pérenne

Le Département des Hauts-de-Seine a également pensé l'héritage de son stade après les Jeux de 2024 :

La Fédération française de hockey s'implantera de manière pérenne au stade départemental Yves-du-Manoir. Le stade deviendra le berceau du hockey sur gazon dans l'Hexagone, et accueillera le centre national d'entraînement de la fédération (compétition et entraînement) et des locaux pour la fédération, la ligue Île-de-France, le comité départemental de hockey, et à terme, un club résident des Hauts-de-Seine : le Racing club de France Hockey 92 Colombes.

Les bâtiments neufs proposeront des locaux administratifs et techniques, des vestiaires, des salles de réunion, ainsi que des espaces réceptifs mutualisés comme le seront les deux salles de musculation. Ces installations répondront aux besoins du Département, de la Fédération et de son centre national d'entraînement, des publics scolaires et universitaires, des associations et des clubs sportifs, notamment du Racing Club de France Football 92 et du Racing Club de France Rugby.

Le nouveau visage du stade départemental Yves-du-Manoir, prêt à recevoir pour la deuxième fois de son histoire les Jeux Olympiques, témoigne de la double ambition du Département de soutenir le sport de haut niveau et de développer le sport pour tous.

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine

« L'investissement de plus de 90 millions d'euros que nous avons réalisé témoigne de la place centrale qu'occupe le Département dans la vitalité sportive altoséquanaise. Nous avons fait le choix de mobiliser des moyens importants pour ce beau et noble projet parce que nous croyons profondément au sport, en ses valeurs, en ses vertus, à tout ce qu'il apporte à nos concitoyens et à notre territoire, qui sera, une nouvelle fois, au cœur de l'attention cet été.

Car si le destin olympique d'Yves-du-Manoir s'est longtemps raconté au passé, c'est au présent qu'il s'écrira dans les prochaines semaines. »

Tony Estanguet, Président du COJOP Paris 2024

« A près de cent jours des Jeux de Paris 2024, nous sommes très heureux de recevoir les clés du Stade départemental Yves-du-Manoir, lieu emblématique des Hauts-de-Seine et intimement lié à l'histoire des Jeux depuis Paris 1924. C'est une vraie fierté de voir ce magnifique équipement, rénové grâce au formidable travail du Département des Hauts-de-Seine et de la Solideo, prêt à vivre l'aventure Paris 2024, et qui restera en héritage pour les habitantes et habitants du territoire et pour la pratique de nombreux sports. On a hâte de voir s'y dérouler les épreuves de hockey-sur-gazon, du 27 juillet au 9 août ! »

Nicolas Ferrand, Directeur général exécutif de la SOLIDEO

“Sous la maîtrise d'ouvrage du Département des Hauts-de-Seine, le stade départemental Yves-du-Manoir a connu des travaux d'envergure pour lui permettre de poursuivre sa magnifique histoire olympique. Site emblématique des Jeux Olympiques de 1924, il sera à n'en pas douter l'un des sites qui marqueront les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Pour la SOLIDEO, le stade départemental Yves-du-Manoir est l'illustration parfaite de ce que la SOLIDEO souhaite accomplir : des ouvrages qui durent dans le temps et qui se réinventent au service des populations. Les travaux ont coché toutes les cases de nos cahiers de charges, tant en matière de délais, de coûts, et surtout d'ambitions avec des marqueurs forts en matière d'environnement, d'inclusion économique et d'accessibilité. Quelle fierté de le voir aujourd'hui prêt à démarrer sa nouvelle vie ! ”

UN PROJET DEPARTEMENTAL AMBITIEUX

1er SITE DE COMPÉTITION OLYMPIQUE LIVRÉ POUR LES JEUX PARIS 2024

Le Département des Hauts-de-Seine a mené un projet de grande envergure en réhabilitant entièrement le site, livré le 18 décembre avec quelques semaines d'avance, fruit d'une volonté d'offrir aux Altoséquanais un véritable site sportif et éducatif.



La tribune historique, déjà présente en 1924, accueillera les JO 2024, après sa rénovation par le Département des Hauts-de-Seine.

Un projet d'envergure

- 2 terrains synthétiques éclairés pour le hockey sur gazon et 1 tribune attenante de 1 000 places ;
- 2 bâtiments neufs (avec locaux administratifs et techniques, vestiaires, salles de réunion, salles de réception et 2 salles de musculation mutualisées) ;
- La reprise du terrain olympique (surface et éclairage) avec sa tribune historique remise aux normes ;
- 4 terrains de football (synthétiques et éclairés) ;
- 3 terrains de rugby (synthétiques et éclairés) ;
- 1 nouvel anneau d'athlétisme de 200 mètres (de 4 couloirs, avec en plus 6 couloirs de sprint parallèles de 100 m intégrés sur une longueur, 6 couloirs de sprint parallèles de 70 mètres à l'intérieur de l'anneau, 1 aire de saut en longueur et 1 aire de lancer) ;
- 1 parking proposant 180 places pour les véhicules légers, 100 places pour les 2 roues et 10 places pour les véhicules lourds.



Le nouveau bâtiment A dispose d'une tribune de 1000 places.

Des bâtiments et des matériaux exemplaires au niveau environnemental

Après 22 mois de travaux, le chantier réalisé s'est achevé en ayant parfaitement respecté ses enjeux environnementaux :

- Un bilan carbone maîtrisé analysé sur le cycle de vie des ouvrages et durant les travaux.
- Atteinte du niveau E3C1, selon le label « E+C- » (haute performance énergétique et bilan carbone réduit).
- 50% de la production d'électricité est réalisée sur le site, et couverture à hauteur de 50% par des énergies renouvelables des besoins chauds/froids.
- 50% de construction bois minimum, avec un bois 100% labellisé.
- 90% de revalorisation de déchets.
- Réemploi ou recyclage des déchets et des terres de chantier.
- 0 rejet d'eau pluviale dans les réseaux communaux.



L'élément « bois » a été placé au cœur du projet de construction.

Toute l'année, le stade départemental Yves du Manoir accueille les publics scolaires et les dispositifs de sport et de solidarités du Département des Hauts-de-Seine. Grâce à ses 7 nouveaux terrains, ainsi que de la nouvelle piste d'athlétisme, le stade est également un site éducatif, permettant la pratique du football, du rugby, omnisports.



7 nouveaux terrains omnisports, football et rugby ont été construits.

LE STADE DEPARTEMENTAL YVES DU MANOIR, UN LIEU CHARGÉ D'HISTOIRE

Champ de courses au XIX^{ème} siècle, l'hippodrome est alors transformé en stade et y accueille des compétitions d'athlétisme, de rugby et de football dès 1907.

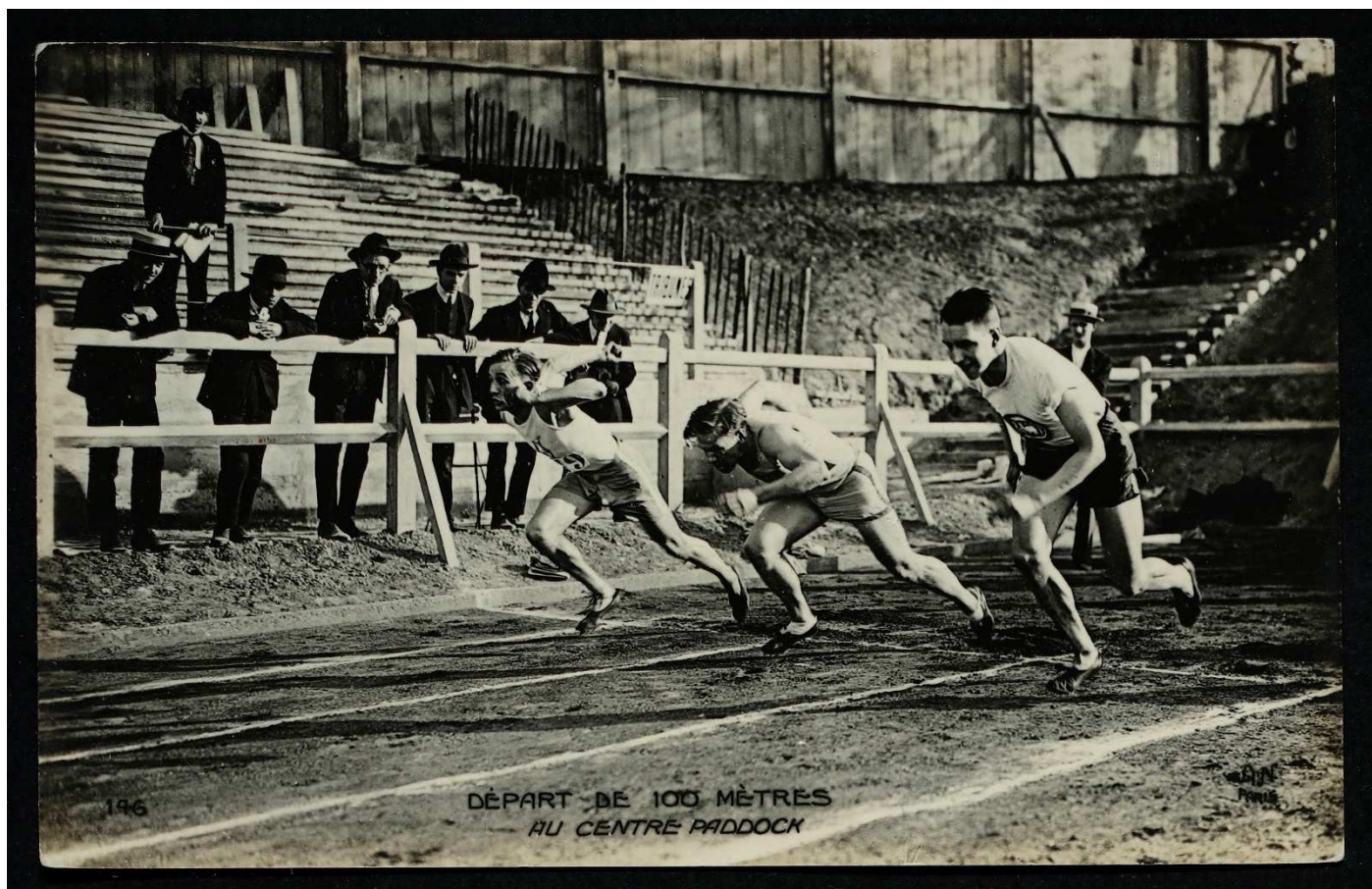
Pour les Jeux Olympiques de Paris, en 1924, le Comité d'organisation a la volonté de bâtir un stade olympique aux portes de la capitale, en lieu et place de l'ancien hippodrome de Colombes, une enceinte de 45 000 places dont 20 000 assises. Pour la première fois, les athlètes sont également logés dans un village olympique, dans des cabanes en bois. Le 5 juillet 1924, la cérémonie d'ouverture se déroule devant environ 40 000 spectateurs.



Gaston-Doumergue, Président de la République, y proclame officiellement l'ouverture des Jeux, en présence des membres du Comité International Olympique, et de son Président, le célèbre baron Pierre-de-Coubertin. 3 089 athlètes, dont 135 femmes, représentant 44 nations, se sont mesurés autour des 17 sports retenus pour cette 8^e olympiade de l'ère moderne.

Par la suite, celui qui portera officiellement le nom de Stade olympique Yves-du-Manoir à partir de 1928, deviendra un lieu incontournable de la scène sportive nationale et mondiale avec près de 250 rencontres internationales dans plusieurs disciplines. Parmi les plus mémorables, impossible d'oublier la finale de la Coupe du Monde de football et les Championnats d'Europe d'athlétisme en 1938, la première victoire du XV de France contre les All Blacks néo-zélandais en 1954, le quart de finale de coupe d'Europe le 5 mars 1969 entre l'Ajax et Benfica avec 63 638 spectateurs (record d'affluence) ou le Championnat du Monde de boxe Bouttier-Monzon en 1972 devant 40 000 spectateurs.

L'histoire du sport s'est en partie écrite dans ce stade mythique qui a été le théâtre de 17 records du monde entre 1924 et 1980, de 42 finales de Coupe de France entre 1924 et 1971 et de 79 matchs de l'équipe de France de football. Plus récemment, le Stade départemental Yves-du-Manoir, racheté par le Département des Hauts-de-Seine au Racing Club de France en décembre 2002, était l'antre des joueurs du Racing 92, le club de rugby des Hauts-de-Seine, avant leur déménagement à Paris La Défense Arena.



L'histoire du site explique son rayonnement : le Stade départemental Yves-du-Manoir fait partie du patrimoine sportif, de la mémoire collective, pour de nombreux Français. Une exposition menée par les Archives départementales des Hauts-de-Seine sera présentée lors de cette semaine inaugurale, montrant la formidable épopée du stade.

Pour autant, le site participe également à la vie quotidienne des habitants du département des Hauts-de-Seine, en accueillant tout au long de l'année de nombreux clubs sportifs et les scolaires. **Propriété du Département des Hauts-de-Seine depuis 2002**, c'est une pièce essentielle de l'offre sportive et éducative du territoire, un véritable lieu qui s'inscrit dans le vécu de milliers d'habitants chaque année.

Le stade départemental a été retenu pour accueillir les épreuves olympiques de hockey sur gazon des Jeux Olympiques de Paris 2024, un siècle après sa création.

LE HOCKEY SUR GAZON, L'AMBITION D'UN TERRITOIRE

Le Département des Hauts-de-Seine a également pensé l'héritage de son stade après les Jeux de 2024 :

La Fédération française de hockey s'implantera de manière pérenne au stade départemental Yves-du-Manoir. Le stade deviendra le berceau du hockey sur gazon dans l'Hexagone, et accueillera le centre national d'entraînement de la fédération (compétition et entraînement) et des locaux pour la fédération, la ligue Île-de-France, le comité départemental de hockey, et à terme, un club résident des Hauts-de-Seine : le Racing club de France Hockey 92 Colombes.

Les bâtiments neufs proposeront des locaux administratifs et techniques, des vestiaires, des salles de réunion, ainsi que des espaces réceptifs mutualisés comme le seront les deux salles de musculation. Ces installations répondront aux besoins du Département, de la Fédération et de son centre national d'entraînement, des publics scolaires et universitaires, des associations et des clubs sportifs, notamment du Racing Club de France Football 92 et du Racing Club de France Rugby.

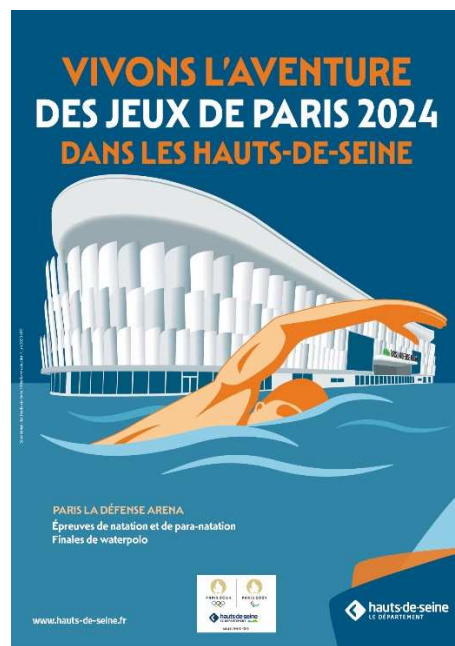
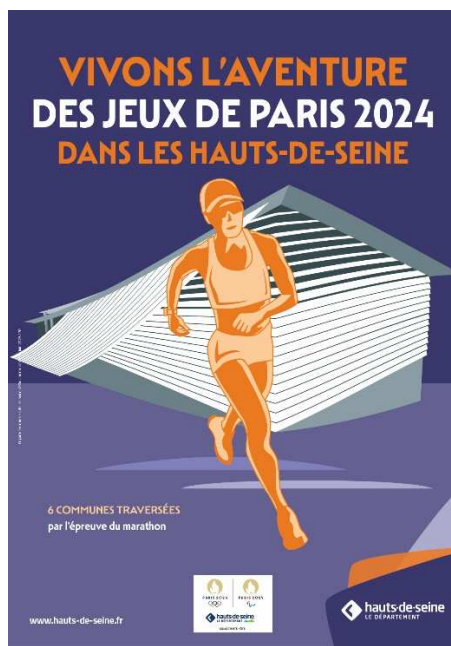
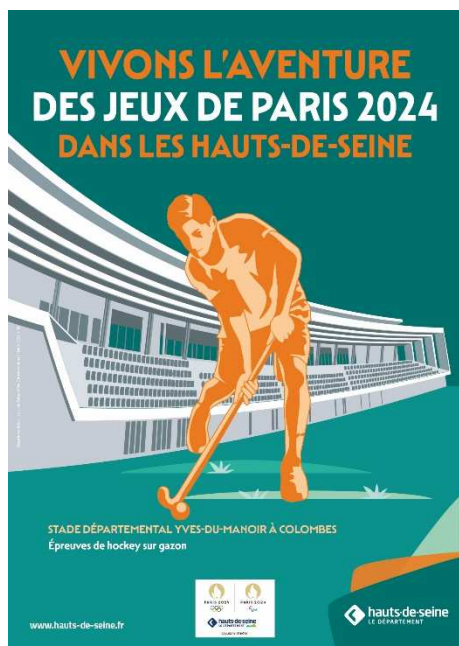


Sur le plan sportif, le Département des Hauts-de-Seine souhaite participer au **développement du hockey sur gazon** notamment à travers le Cercle Athlétique de Montrouge, le CAM 92, labellisé « Club des Hauts-de-Seine ». Ces partenariats se caractérisent par un soutien financier de la collectivité notamment pour la formation sportive. Avec ces partenariats, outre le rayonnement du haut niveau sportif, ces clubs participent au développement de leur discipline auprès des jeunes et du grand public, forment les jeunes et les élites, organisent des rencontres entre les équipes premières et les jeunes du département dans le cadre du sport scolaire ou de Vacan'Sports par exemple, s'engagent pour le handisport.

LE DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE, TERRE DE JEUX 2024

Les épreuves olympiques dans les Hauts-de-Seine

Le département des Hauts-de-Seine aura la chance d'accueillir plusieurs épreuves olympiques et paralympiques à partir de juillet 2024. Le stade départemental Yves du Manoir accueillera ainsi le hockey sur gazon tandis que Paris La Défense Arena sera bassin olympique pour les épreuves de natation et de water-polo.



Le marathon olympique traversera également le département le 10 et 11 août à Boulogne-Billancourt, Sèvres, Ville d'Avray, Chaville, Meudon et Issy-les-Moulineaux.

Le Département a la volonté de partager ce grand évènement à l'ensemble des Hauts-séquanais. 17 000 places seront ainsi offertes par le Département des Hauts-de-Seine pour assister aux Jeux Olympiques et Paralympiques ainsi que 1000 places pour la cérémonie d'ouverture. Les bénéficiaires seront notamment les publics des dispositifs de solidarité du Département.

Le Département des Hauts-de-Seine souhaite faire profiter les Alto-séquanais à cette belle fête du sport en offrant 17 000 places pour les Jeux Olympiques et Paralympiques (10 000 pour les Jeux Olympiques et 7000 pour les Jeux Paralympiques) et 1000 places pour la cérémonie d'ouverture.

Les bénéficiaires de ces places sont nos publics des dispositifs départementaux notamment par exemple ceux du dispositif NOHA, Natation, olympisme et handicap, qui permet aux collégiens d'apprendre les bases du « savoir nager » via 3 piscines construites par le Département, des expositions sur l'olympisme et la pratique du parasport. Ce dispositif se conclura par l'invitation des 4000 collégiens participants aux épreuves de natation paralympiques.

Des concours en interne au Département permettent aux agents de gagner quelques places également.

Les autres sites olympiques et paralympiques

Le département des Hauts-de-Seine est également estampillé territoire d'entraînement et de pré-compétition des Jeux. Plusieurs équipements sportifs recevront les délégations étrangères pendant leur période d'acclimatation ou pour leurs entraînements en période compétition.

Les sites d'entraînements

Deux sites d'entraînements sont situés sur le territoire des Hauts-de-Seine. Ils ont été choisis par le comité d'organisation de Paris 2024 pour accueillir les délégations pour leurs entraînements pendant la quinzaine olympique.

- le stade Louis Boury à Gennevilliers (football) ;
- le stade de Rueil (arbitres de football)

Les centres de préparation

12 communes haut-séquanaises ont vu, après candidature, certaines de leurs installations désignées centres de préparation. Elles accueilleront, avant les Jeux, les délégations étrangères. Pendant la période d'acclimatation des athlètes, des entraînements, stages de préparation y seront organisés.

- **5 à Rueil-Malmaison** : judo, tennis de table, handball, tennis, gymnastique artistique, gymnastique rythmique, basketball, escrime, football, rugby à 7
- **5 à Issy-les-Moulineaux** : escrime, boxe, basketball, badminton olympique et paralympique, handball, volleyball, volleyball assis, basket fauteuil, judo olympique et paralympique, tennis de table olympique et paralympique
- **3 à Antony** : tennis de table olympique et paralympique, escrime, boxe, athlétisme olympique et paralympique, pentathlon moderne
- **3 à Boulogne-Billancourt** : judo olympique et paralympique, escrime, tennis, tennis fauteuil, rugby à 7, triathlon olympique et paralympique
- **3 à Nanterre** : breakdance, handball, basket-ball, judo et haltérophilie
- **2 à Gennevilliers** : goalball, basket fauteuil, football, rugby à 7
- **2 au Plessis-Robinson** : rugby à 7, judo, volleyball
- **2 à Montrouge** : tennis, hockey sur gazon
- **1 à Bourg-la-Reine** : escrime
- **1 à Clamart** : gymnastique artistique
- **1 à Clichy-la-Garenne** : basketball et basket fauteuil, volley assis et handball
- **1 à Colombes** : handball
- **1 à Villeneuve-La Garenne** : judo

S'y ajoute le **Creps de la région Ile-de-France situé à Châtenay-Malabry** : tir à l'arc, taekwondo, judo, basketball, tennis de table, badminton olympique et paralympique, rugby fauteuil, basket fauteuil, handball, volley assis, volleyball, escrime, beach volley, hockey sur gazon.

Le Département des Hauts-de-Seine labellisé Terre de jeux 2024



Le label Terre de jeux 2024 a été lancé par Paris 2024 en 2019 pour inciter les collectivités (régions, départements, communautés de communes, villes...) à faire vivre les Jeux olympiques et paralympiques sur leur territoire et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique. Une première dans l'histoire des Jeux pour laquelle le Département s'est immédiatement porté candidat.

Les actions menées par le Département des Hauts-de-Seine s'inscrivent en effet parfaitement dans les objectifs du label (partager les émotions du sport avec le plus grand nombre, mettre plus de sport dans le quotidien des habitants, animer et faire grandir la communauté de ceux qui sont passionnés par les Jeux). Ces actions se traduisent par :

- la mise en place de dispositifs en faveur du sport ouvert à tous et notamment aux jeunes et aux personnes en situation de handicap,

- le soutien au mouvement sportif associatif
- le soutien à l'organisation de manifestations sportives
- la mise à disposition d'infrastructures sportives de qualité
- la construction de nouveaux équipements modernes, innovants et performants.

Olympiade culturelle

Organisée dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, **l'Olympiade Culturelle propose une programmation d'évènements intégrant la culture et l'art à la célébration sportive des Jeux.** Il s'agit également d'une occasion unique de porter des valeurs qui font écho au Département des Hauts-de-Seine comme l'excellence, l'inclusion, la diversité culturelle et l'universalisme.



Le Département porte les projets suivants, labellisés Olympiade culturelle :

- **Participation à la Grande Collecte des archives du sport**
Les Archives départementales ont participé à la Grande Collecte portée au niveau national par le ministère de la Culture depuis juin 2022 et jusqu'à la fin de l'année 2024. Des fonds inédits ont été collectés : les archives du Racing Club de France, de Paris 92, du CREPS Île-de-France, d'anciens sportifs tels que le perchiste Jean-Claude Perrin, de nombreuses pièces isolées autour de l'histoire du sport et des Jeux olympiques de 1924 (photographies, affiches, programmes, billets...) et d'autres encore à venir.
- **Collège au Cinéma** : durant l'année scolaire 2023-2024, les élèves découvrent des films faisant le lien avec le monde du sport : *Billy Elliot*, *Chantons sous la pluie*, *Rumba*, *le Passager*, *Lumineuses* (5 court-métrages), *les Chariots de feu* et mènent des projets de pratique cinématographique
- **VoCo (les Voix des Collégiens des Hauts-de-Seine) et Chœur interdépartemental** : des collégiens des Hauts-de-Seine et des Yvelines travaillent le chant choral durant l'année scolaire 2023-2024 sur *Kyniska*, *la femme Olympique* une création originale de Julien Joubert. Ils se produisent sur scène à La Seine Musicale les 28 et 30 mai et 4 juin 2024.
- **Exposition itinérante sur l'histoire du sport** dans le département - Automne 2023
- **Cycle de conférences sur l'histoire du Racing Club de France en partenariat avec le club et le Département**, du 4 décembre 2023 au 29 mai 2024 à la suite du dépôt des archives historiques du club aux Archives départementales : 3 conférences ont été données par des chercheurs du 4 décembre 2023 au 29 février 2024 à la suite du dépôt des archives historiques du club aux Archives départementales. La dernière aura lieu le 29 mai 2024 et sera animée par Michaël Delépine, chercheur et spécialiste du stade départemental Yves du Manoir.
- **La Science se livre** : 170 rendez-vous scientifiques autour de la thématique Sport et Sciences dans les médiathèques et lieux de culture des Hauts-de-Seine, du 20 janvier au 11 février 2024
- **Le Printemps de la sculpture** : des visites, ateliers, randonnées nordiques et parcours vélo permettant de découvrir le patrimoine sculpté dans 25 lieux partenaires du territoire du 30 mars au 7 avril 2024
- **Chorus des enfants** : à l'occasion du festival **Chorus qui s'est tenu** du 20 au 24 mars 2024, un village olympique a animé la journée de programmation dédiée aux enfants à La Seine Musicale.

- **Exposition « Au stade ! Une histoire du sport dans les Hauts-de-Seine (XIXe-XXIe siècle) »**
L'exposition sera présentée le 6 mai, en même que deux déclinaisons sur panneaux dans les parcs André-Malraux (Nanterre) et Pierre-Lagravère (Colombes). Une exposition dédiée au stade départemental Yves du Manoir a également été présentée pendant la semaine d'inauguration du stade et devrait être raccrochée après les Jeux olympiques.
L'exposition donnera lieu à l'édition d'un catalogue et sera déclinée sur le site internet des Archives.
- *Archivez votre parole* : un projet d'éducation artistique et culturelle mené par le **musée départemental Albert-Kahn** avec des collégiens et des jeunes femmes qui ont livré leurs regards et leurs voix dans des capsules sonores autour de la thématique du sport. Restitution les 3, 4 et 5 mai 2024
- **Mission de préfiguration du musée du Grand siècle** : cycle de 4 conférences sur l'activité physique et le sport (carrousel, équitation, jeu de paume et escrime) du 23 mai au 13 juin 2024 :
- *Roues libres. La Grande histoire du vélo*, une exposition retraçant l'évolution du vélo depuis sa création à nos jours au **musée du Domaine départemental de Sceaux** : du 21 juin au 31 décembre 2024.
- **Domaine départemental du Haras de Jardy** : un spectacle équestre prestigieux par le Cadre Noir de Saumur, accompagné en musique par Insula orchestra, les 5 et 6 juillet 2024.
- *Un brin de culture* : des ateliers artistiques et des visites exceptionnelles mêlant art et sport, à destination des jeunes de 11 à 25 ans, dans les **lieux culturels du Département** du 9 au 24 juillet 2024.
- *Un Marathon de lectures* : réunissant une diversité de publics pour un événement participatif, contemplatif et spectaculaire à la **maison de Chateaubriand** le 1^{er} juin 2024. Adultes et jeunes, lecteurs amateurs et professionnels, amoureux des mots, poètes et slameurs répètent avec des comédiens un texte qu'ils ont choisi et le lisent sur scène.
- *En route vers le stade Yves du Manoir*. Le boulevard Valmy va se parer d'une signalétique colorée et urbaine dans le cadre des JO grâce au travail de l'artiste Stoul et des jeunes de la ville

Le Département des Hauts-de-Seine a également souhaité soutenir via un appel à projets les initiatives portées par les artistes, compagnies, associations, institutions culturelles, acteurs du mouvement sportif du territoire. Fidèle à sa tradition de soutien aux acteurs alto séquanais et impliqué dans une politique de démocratisation culturelle, il fait ainsi bénéficier tous les Alto séquanais d'une programmation unique mêlant pratique artistique et culture sportive.

Les critères de sélection des projets labélisables étaient :

- La cohérence avec le cahier des charges « Olympiade culturelle » (rencontre sport et culture),
- La dynamisation culturelle du territoire alto séquanais ;
- Le nombre et la typologie des touchés ;
- La qualité du projet et la complémentarité avec les dispositifs existants.

29 projets ont ainsi été soutenus pour un budget de 109 000 € :

- *Les mille et une vie du stade Yves-du-Manoir*, par la Compagnie Le Temps de Vivre à Colombes – mars et avril 2024

- *Seigneur des anneaux*, par le Théâtre du Kalam à Colombes et Nanterre – 31 octobre 2023, 11 et 29 juin 2024
- *One Man/B-girl, Be yourself*, par le Théâtre par le Bas à Nanterre – tout au long de l'année
- *Jouer collectif* – Olympiade culturelle, par le Théâtre de Nanterre-Amandiers – du 2 décembre 2023 au 16 juin 2024
- *Tout feu, tout flamme à Sèvres*, par la Manufacture de Sèvres – du 21 au 24 juin 2024
- *Les Olympiades culturelles meudonnaises*, par le Centre d'Art et de Culture de Meudon – d'octobre 2023 à mai 2024
- *Journée de la flamme*, par la ville d'Asnières-sur-Seine – 24 juillet 2024
- *Educap City*, par le CLAVIM à Issy-les-Moulineaux – le 6 mai 2024
- *A vos baskets les filles*, par le collectif Sangs Mêlés – en mars et avril 2024
- *Malakoff en mouvement*, par Malakoff Scène Nationale – de septembre 2023 à juin 2024
- *Sport et culture unis pour 2024*, par la ville de Fontenay-aux-Roses – d'avril à mai 2024
- *L'Art du sport*, par l'ECLA de Saint-Cloud – juin à juillet 2024
- *Trampoville*, par l'Azimut à Châtenay-Malabry – les 29 et 30 juin 2024
- *Imaginarium*, par le Théâtre de l'Avant Seine / Théâtre de Colombes - d'avril à mai 2024
- *Le ciné des Anneaux*, par L'œil du baobab à Colombes – du 2 au 6 avril 2024
- La saison culturelle 2023-2024 de la ville de Bois-Colombes
- *Sportives !* par la ville de Châtenay-Malabry – de février à août 2024
- *Une année sous le signe des JOP*, par l'Institution Pie X à Saint-Cloud – du 15 septembre 2023 au 25 juin 2024
- *Olympiades culturelles* avec la compagnie A.T.E (Action Théâtre Enfance) à Clichy et Gennevilliers – du 8 janvier au 25 juillet 2024
- *Break les codes*, par Luni Lunon/Tchai à Colombes – le 22 juin 2024
- *Ça tourne sur le ring !* par A portée de poing à Colombes – du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre 2024
- *Le Green*, par OPJ Cyganek et Julie Poulain à Colombes, Clamart, Montrouge... - du 1^{er} juin au 1^{er} août 2024
- *Equipes intimes*, par In itinere à Bagneux – du 2 au 10 mai 2024
- *Le Grand Carnaval de Venise*, par l'Association des guides et scouts d'Europe à Meudon – du 6 au 8 avril 2024
- *Nanterre dans l'histoire des JO*, par la Société d'histoire de Nanterre – du 20 janvier à l'automne 2024
- *Libre Arbitre*, par le Théâtre de Suresnes Jean-Vilar – le 4 avril 2024
- *Ateliers Co sportifs*, par le collectif Faire Play à Nanterre – du 1^{er} avril au 31 juillet 2024
- *Olympiade Radio*, par Minute Papillon (diffusion radio) – du 1^{er} mai au 15 août 2024
- *Les éco-bricolos des JO*, par le Lab Mobile à Nanterre – du 1^{er} juin au 8 septembre 2024

Dispositif NOHa

En septembre 2023, le Département des Hauts-de-Seine a lancé le dispositif NOHa, un projet éducatif et sportif qui permettra aux jeunes collégiens haut-séquanais de développer la pratique de la natation, d'être sensibilisé aux valeurs de l'olympisme et à la compréhension du handicap, à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Ce projet leur permet de :



©CD92/ Olivier Ravoire

- ❖ **Pratiquer la natation (10h) au sein de 3 bassins éphémères dans les Hauts-de-Seine**, à Clichy, Suresnes et Châtenay-Malabry, accessibles aux collégiens, aux clubs et structures associatives via la Ligue Ile-de-France de Natation ainsi qu'à l'UNSS. Cela permet de renforcer l'aisance aquatique et savoir nager en sécurité pour les plus jeunes et répondre à l'enjeu de sécurité et de santé publiques en participant à la lutte contre la noyade.
- ❖ **La projection de films et la visite d'expositions itinérantes** afin de développer le vivre ensemble et la citoyenneté en éveillant les jeunes aux valeurs de l'olympisme et du sport.
- ❖ **La sensibilisation au handicap avec la mise en place d'un cycle de 10 heures de pratique du parasport.** Rugby fauteuil à 7, cécifoot, goalball, basket fauteuil et hand fauteuil sont proposés aux établissements afin de lutter contre les préjugés, montrer les défis auxquels sont confrontées les personnes en situation de handicap et encourager l'inclusion.

En septembre 2024, le Département des Hauts-de-Seine aura le plaisir d'inviter les 4000 collégiens de 6ème ayant suivi le programme NOHa aux épreuves de natation paralympiques.

Contact presse

Jean-Philippe Couture

07 64 61 77 95 / jcouture@hauts-de-seine.fr



COLLECTIVITÉ HÔTE